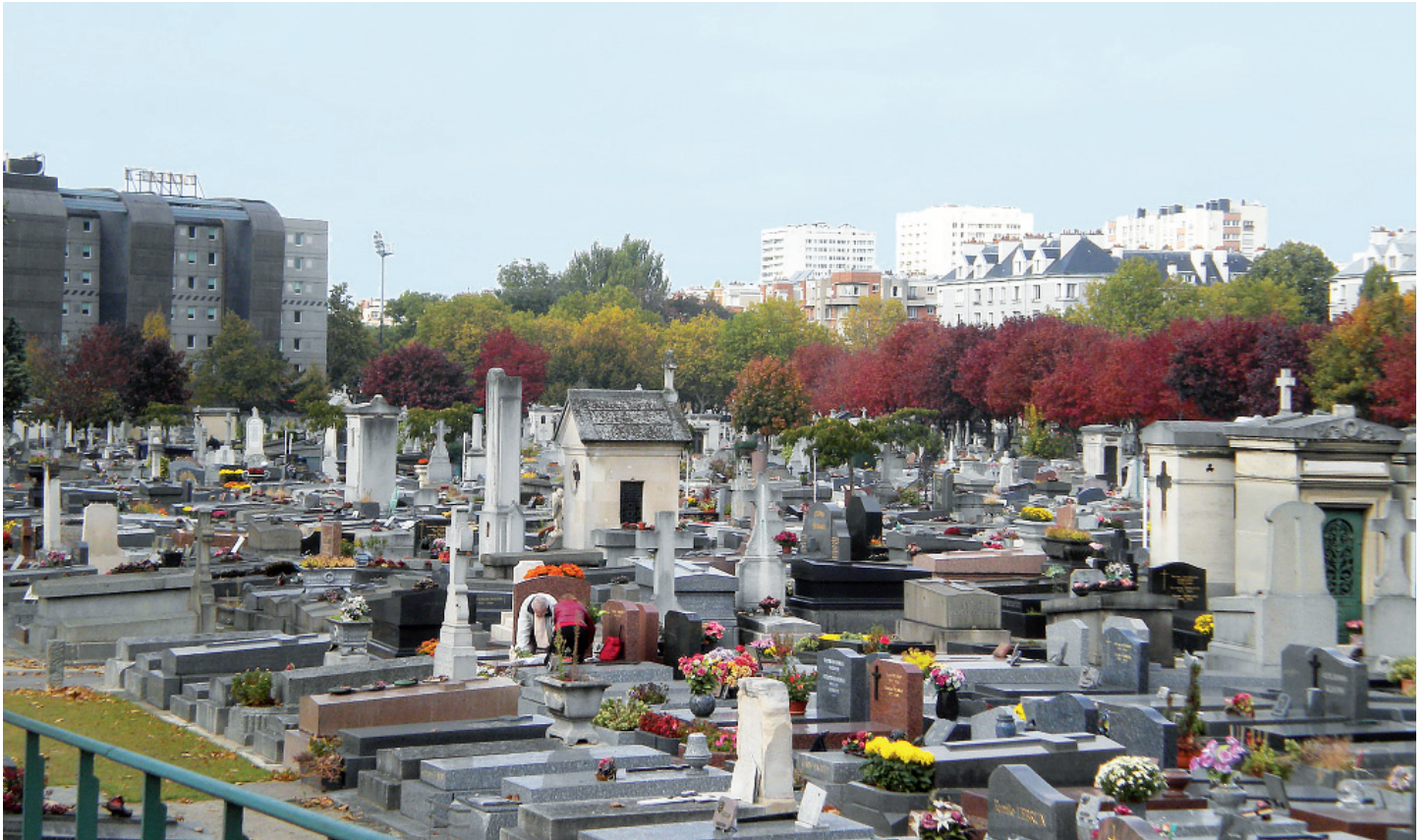


Cimetière communal de Montrouge

Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal de Montrouge

Tout comme le cimetière de Gentilly, le cimetière communal de Montrouge présente la particularité d'être situé en dehors des limites communales, dans le 14^e arrondissement de Paris.

C'est le seul cimetière de la commune qui compte 45 200 habitants.

La commune de Montrouge est située dans la zone dense et l'influence directe de Paris. Elle présente une densité humaine de 446,0 personnes/hectare, nettement supérieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison à la fois d'une densité d'emplois supérieure à la moyenne (150 emplois salariés/hectare contre 54,1 en moyenne) et d'une densité d'habitants également supérieure à la moyenne (295,6 habitants/hectare contre 170,2).

La structure par âge de la population de Montrouge, commune limitrophe de Paris, est équivalente à celle qui s'observe dans la capitale. Les jeunes adultes (20-34 ans) y sont particulièrement présents (29 %), c'est plus qu'à Paris (28 %) et que dans les Hauts-de-Seine (24 %). Comme à Paris, les moins de 20 ans représentent seulement 20 % de la population de Montrouge, alors qu'ils sont 25 % dans les Hauts-de-Seine. La part des 60 ans ou plus est aussi semblable à ce qui s'observe dans la capitale : 18 % à Montrouge, contre 19 % à Paris et 17 % dans les Hauts-de-Seine. La part des 60 ans ou plus a nettement diminué à Montrouge entre 1999 et 2006 (-1,9 point) sous l'effet des migrations résidentielles qui ont été favorables à la population jeune. Cette baisse intervient dans un contexte où la part des 60 ans ou plus a augmenté en Ile-de-France sur la même période (+0,8 point).

Si l'on excepte le pic de décès et d'inhumations de 2003 lié à la canicule, on observe un nombre de décès de résidents (entre 268 et 300 par an) et d'inhumations (entre 239 et 290 par an) relativement stables entre 2003 et 2008. On peut noter qu'en 2003 et 2004, le nombre d'inhumations fut supérieur au nombre de décès de résidents : on peut émettre l'hypothèse du report de cimetières d'autres communes. On observe un taux très élevé de résidents inhumés dans ce cimetière (entre 85 % et 101 %).

Ce cimetière compte 15 346 emplacements répartis sur une surface de 7,6 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 montrent une part de 90 % pour les cercueils et de 10 % pour la crémation. Les cercueils sont inhumés pour 81 % d'entre eux en caveaux et pour 19 % en pleine terre.

Les cendres sont toutes conservées en urnes, car ce cimetière (et donc la commune) ne dispose pas de jardin du souvenir.

Le cimetière communal de Montrouge a été créé en 1821. Il fait partie des 67 % de cimetières membres du Sifurep construits avant 1900. À ce jour, il n'a pas encore bénéficié d'un agrandissement.

Le cimetière de Montrouge est géré par deux services municipaux, comme dans 20 % des cas enquêtés : les Espaces Verts et l'État civil.

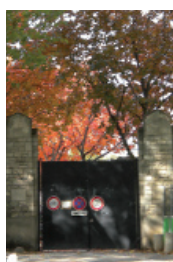


LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce cimetière de Montrouge fait partie des rares cas étudiés dans lesquels la commune d'implantation n'est pas celle dont il dépend. Comme le cimetière de Gentilly à proximité, il est sur la commune de Paris. Le réseau des grands équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. Il s'agit essentiellement de la Cité internationale universitaire, d'équipements scolaires et sportifs en plein air et couverts, ou de parcs et de squares de la ceinture verte. Les hôpitaux Broussais, Notre-Dame de Bon Secours et l'institut mutualiste Montsouris sont proches également.

Le cimetière est inséré dans la ceinture verte de Paris et soigneusement aligné entre le boulevard périphérique, celui des Maréchaux et les HBM qui le bordent.

Il occupe la majeure partie de l'îlot sur lequel figurent également au sud-ouest, accolés à ses clôtures, les imposants bâtiments hébergeant un centre commercial Go Sport, un hôtel Formule 1 et surtout le comité de Paris de Judo, l'un des plus importants en France.





L'accès principal se fait par l'avenue de la Porte-de-Montrouge à l'angle sud-est. L'accès secondaire est situé sur la façade opposée permettant ainsi une traversée dans le sens de sa longueur. Hélas, cet accès n'est ouvert que le mardi et le samedi.

Dans l'ensemble, le traitement des clôtures offre un rapport à la ville satisfaisant. Il s'agit d'un beau mur de pierre sur les trois quarts du site. Ce dernier est bien entretenu. Dans son rapport au boulevard périphérique, le cimetière est doté de palissades en béton très hautes.

ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

Le cimetière de Montrouge est avant tout caractérisé par son entrée monumentale et dégagée sur l'avenue de la Porte-de-Montrouge. Cette imposante entrée de près de 5 m de haut est composée d'un mur en pierres de taille à l'intérieur duquel se trouvent deux portes en métal permettant l'accès public aux piétons et entre lesquelles une troisième porte permet le passage des véhicules.

Ces portes franchies, la première perception est celle d'un cimetière de grande dimension dont toutes les limites sont visibles puisque le visiteur se trouve alors sur la partie la plus au sud du cimetière (environ +1 m par rapport à l'ensemble du site). En arrière-plan, se dégage la belle ligne architecturale des immeubles HBM.

Cette vue est d'autant plus dégagée qu'au sein de la trame orthogonale qui compose le lieu, très peu d'arbres ont été plantés. Seules deux allées structurantes, est ouest, se distinguent par leurs arbres d'alignement. La première part de l'entrée principale pour rejoindre les limites ouest, parallèlement au périphérique. Cette voie n'est plantée et partiellement engazonnée (pieds d'arbres) que sur sa rive nord. Légèrement décaissée, elle est rattachée par quelques marches à la plus grande partie nord du site. L'autre voie traverse d'est en ouest le tiers nord du cimetière. Bordée d'arbres rigoureusement alignés, apportant un bel ombrage, elle s'apparente à une véritable colonne vertébrale du cimetière, bien qu'à chacune de ses extrémités une grande porte ne permette l'accès qu'aux agents de service.

La nature des sols des allées est simple mais intéressante. Seules les deux voies structurantes est ouest et les quelques voies majeures qui leur sont transversales sont recouvertes d'asphalte et bordées de pavés. Le reste de la trame de desserte est constitué d'un revêtement stabilisé, mélange de sable et de gravier. La hiérarchie des voies est soulignée par les matériaux et les surfaces perméables sont potentiellement importantes.



En revanche, les divisions restent, à ce jour, à très forte dominante minérale, seuls quelques arbres isolés (sur des concessions) jalonnent aléatoirement le paysage.

En matière de gestion durable, le cimetière n'a mis aucun programme de gestion environnementale en place.

Ce site, situé sur d'anciennes carrières situées à six mètres de profondeur, est exposé à des mouvements de terrain pouvant entraîner des fissures sur les tombes.



OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés. Le cimetière de Montrouge en propose 3: columbarium, carré militaire, carré des anges.,

Le cimetière offre une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris). Il est également accessible aux voitures particulières et non aux deux roues.



Pavillon d'entrée

Derrière l'imposante porte d'entrée du cimetière se situent en deux parties, de chaque côté de cette dernière, de nombreux locaux permettant notamment d'accueillir et renseigner le public et où l'on retrouve le conservateur.

Bancs et fontaines

Dans l'ensemble, le dessin des bancs est sobre et élégant. Un puits ancien a été préservé.



Espace cinéraire

Le cimetière ne dispose pas de jardin du souvenir. Son columbarium est occupé à la moitié de sa capacité.

Ossuaire

Le cimetière ne dispose pas d'ossuaire.

Une chapelle triple a été repérée dans ce cimetière. La concession de cette sépulture n'est pas échue. Toutefois, elle correspond au type d'édifice qui serait susceptible d'accueillir un ossuaire à l'instar du cimetière communal d'Epinaux-sur-Seine.





Carrés militaires

Le carré militaire est plein à 87 %.

Ce cimetière comporte deux divisions militaires.

Le monument aux morts de la grande guerre se trouve à distance de la division qui y est consacrée. Cette dernière présente la particularité d'être dotée de sépultures privées. Par conséquent cette division collective est la somme de stèles individuelles qui ont chacune leur identité propre. Les dalles sont en partie composées de semelles qui pourraient être végétalisées à termes. Un cerisier japonais qui a grandi sur une sépulture individuelle s'est généreusement développé et participe à l'identité du lieu. Il encourage un aménagement paysager.

Par ailleurs, la seconde division militaire est intégralement engazonnée.



Carrés des anges

Le carré des anges est composé de sépultures de qualité implantées dans une division dont le sol est composé de stabilisé et gravillons (perméable par conséquent). Le taux d'occupation de cet équipement, déclaré à 65 % dans l'enquête, correspond donc bien à la réalité du terrain.

Cette partie réservée aux enfants pourrait être davantage plantée pour conférer à cette petite nécropole l'aspect d'un jardin clos.



Divisions et concessions

Le cimetière propose une offre très diversifiée de durées de sépultures. Les concessions perpétuelles existent mais il n'est pas prévu d'en créer de nouvelles, ni pour autant de les supprimer. Les concessions cinquante-annaires, trentenaires et décennales existent et seront maintenues.

De plus, le cimetière offre la possibilité d'inhumations en terrain commun (comme 54 % des cimetières).

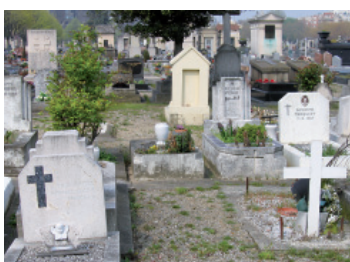
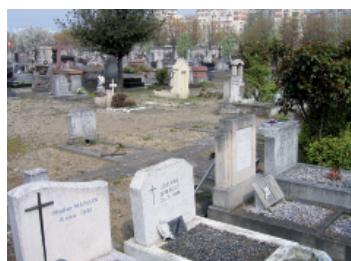
Le cimetière fait partie des cimetières enquêtés ayant moins de 10 % de place disponible, seulement 2 % sont des emplacements libres. Son activité repose donc sur la reprise des concessions. En cas de risque, le cimetière ne dispose d'aucun emplacement ni de réserve pour les décès dus à la canicule ou aux épidémies.



Alors que 65 % des cimetières n'incinèrent pas les restes exhumés, le cimetière de Montrouge le fait mais pas de façon systématique.

Tout comme 88 % des cimetières enquêtés, les tarifs sont actualisés. Il n'y a pas eu d'information concernant la revente de concessions avec monuments anciens (cas de 7 % des cimetières).

Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel comme dans la majorité des cas où seulement 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman.





ENJEUX

Des travaux sur l'espace cinéraire vont être entrepris en 2011 pour créer une surface de 110 m² avec un budget de 40 800 €. Ils permettront peut-être de pallier l'absence de jardin du souvenir.

Le bel axe planté principal, qui dispose de part et d'autre de deux grandes portes, mériterait d'être valorisé et davantage mis en relation avec son contexte urbain (square et terrains de sport). Il pourrait s'agir d'améliorer son accessibilité publique ou plus simplement de favoriser des relations visuelles. Ce type d'intervention pourrait aussi être potentiellement favorable à la biodiversité.



La possibilité d'accroître la part du végétal, dans les allées et les divisions mériterait d'être envisagée. Le cimetière dispose de peu d'emplacements, mais l'amélioration de son paysage par différents types de plantations, pourrait être intégrée lors des reprises de concessions en proposant d'autres formes d'offres funéraires. La division militaire de la grande guerre pourrait également faire l'objet d'une opération paysagère (cf. carrés militaires, plus haut).



Le carré des anges pourrait faire l'objet d'une requalification, de type enclos planté.

Le beau mur de pierre de l'avenue Ernest-Reyer pourrait être planté depuis l'extérieur et/ou l'intérieur pour mieux qualifier ce grand linéaire (plus de 350 m) qui se trouve en vis-à-vis des HBM.





Contexte général

SUPERFICIE

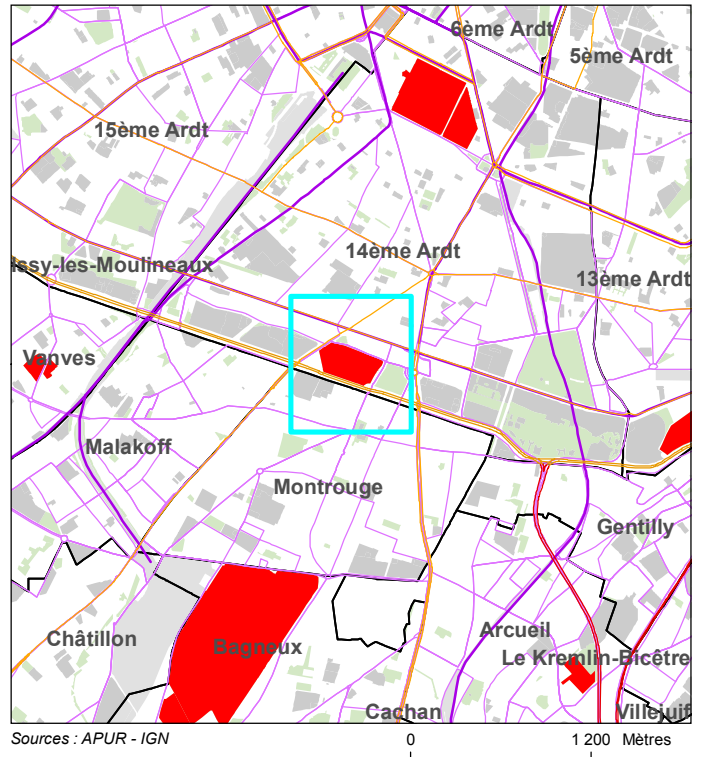
Totale du cimetière (ha)	7,58
Territoire communal (ha)	206,65
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	3,67

DATES: Création: 1821 Extension(s):

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Méto/ Tram	Méto 4, T3
Bus	197, 188, 128, 126, 187, 597, 526, 58, 28, 297, 194, 38, 125, 299, 68, 295



Sources : APUR - IGN

ACCES

Gardiens 4	Entrées 3				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	18 Av Porte de Montrouge	18 Av Porte de Chatillon	16 Av Porte de Montrouge		

HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche		Samedi	Dimanche
ETE	08H00	08H00	08H00	18H00	18H00	18H00
HIVER	08H00	08H00	08H00	17H00	17H00	17H00
Exceptionnel HIVER	08H00			18H00		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion				
	● Oui	○ Non	NSP	Détails
Espaces verts/ Environnement	●			
Etat civil	●			
Voirie	○			
Affaires générales	○			
Délégation de service public	○			
Autre (préciser)	○			



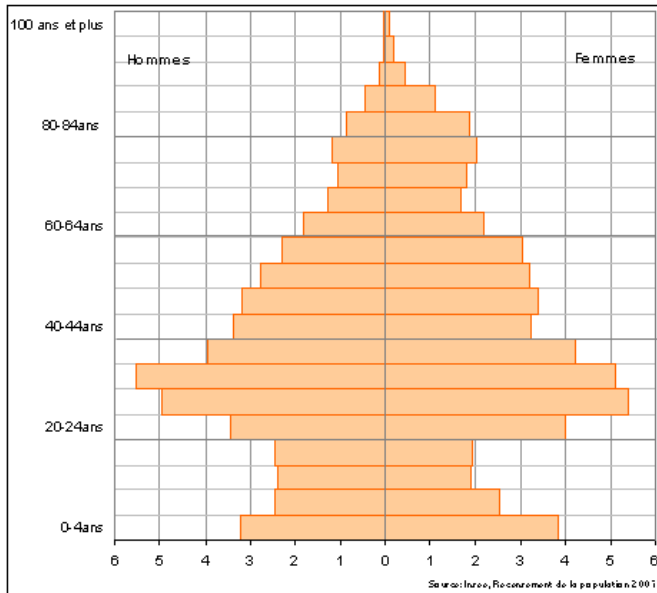
Sources: APUR - InterAtlas



Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 45 178

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

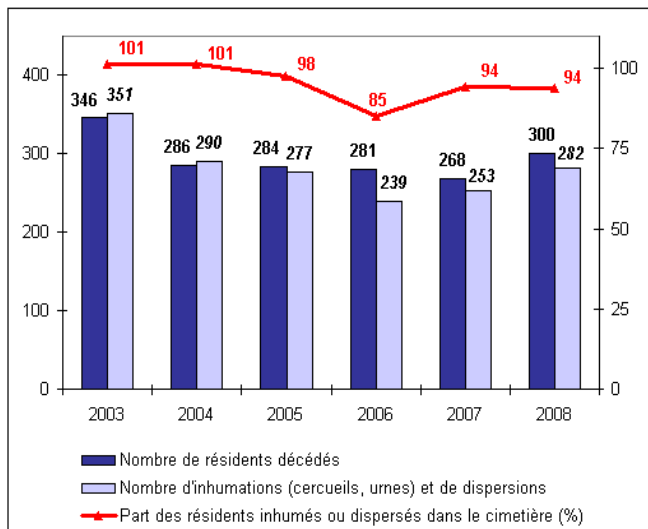


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

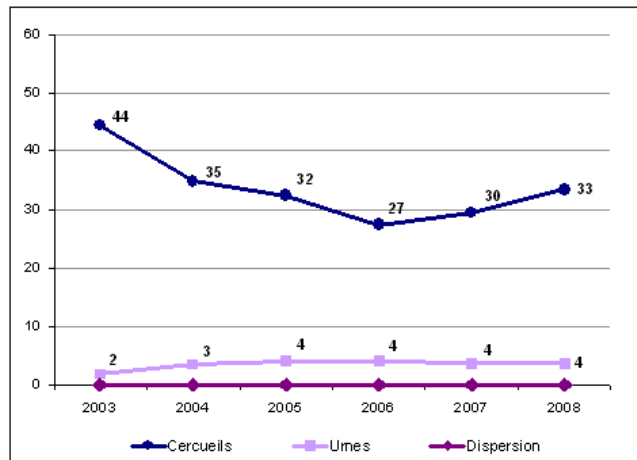
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeus	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	1	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0
Nombre d'emplacements	153					179	172				
dont occupés par des urnes cinéraires	76										
Taux d'occupation (%)	50					87	65				
Année de création											
Gratuité	○					●	○				

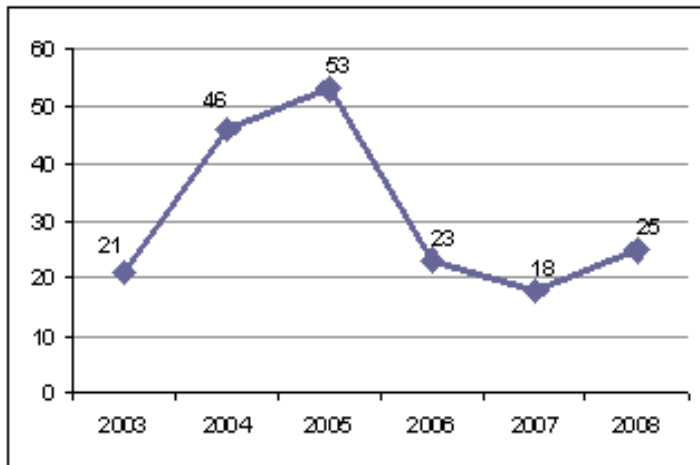


Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

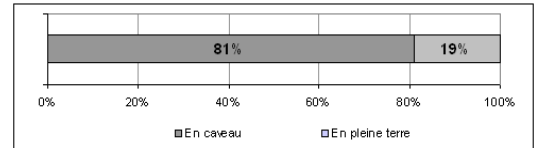
	Communal de Montrouge	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	7,58	4,20
Densité	2 024	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

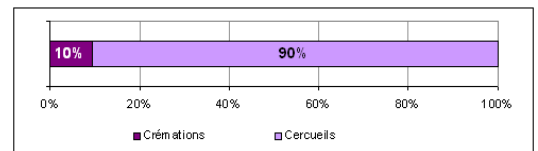


PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

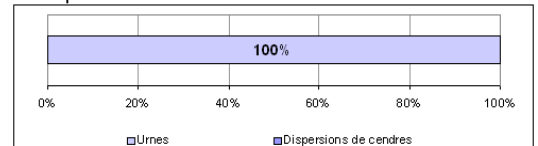
Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008



Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008

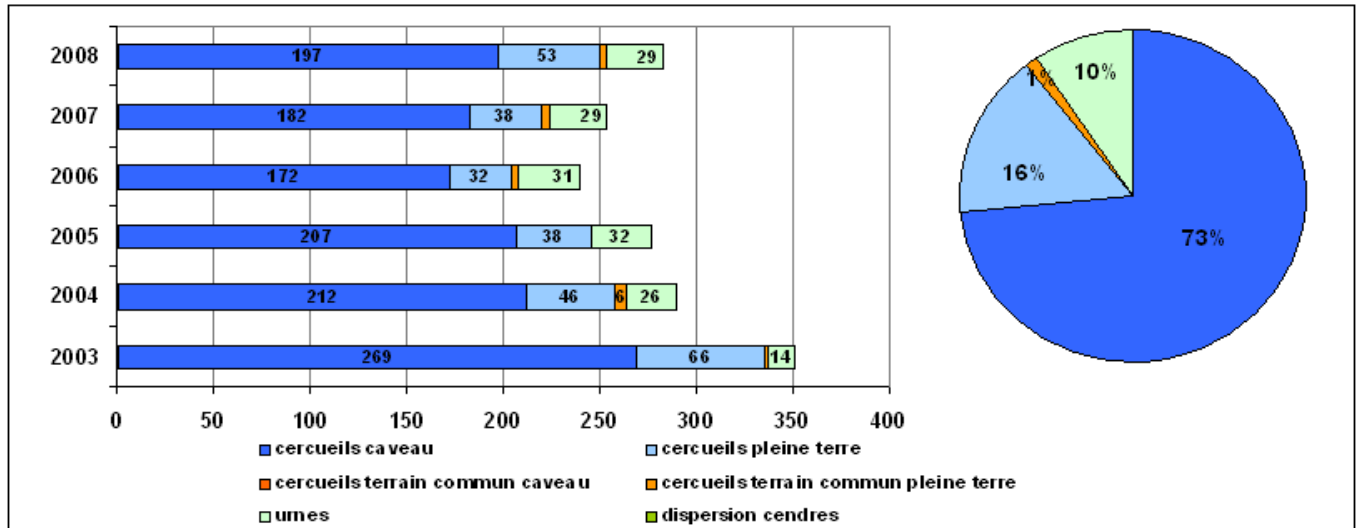


Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008

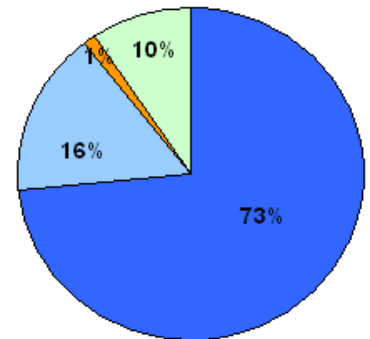


EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008



Répartition (moyenne 2003-2008)



DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	●	●	●	●	●		
nombre d'emplacements	44	1312	4672	497	8514		15346
dont disponibles	2	104	142	2	57	0	307
création(s)		○	○	○	○		
suppression(s)		○	○	○	○		

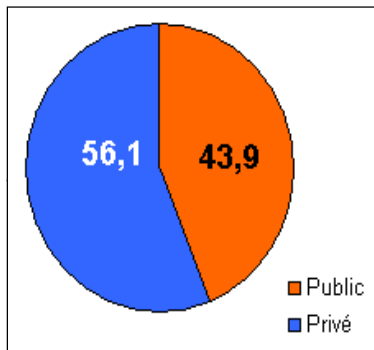


Environnement

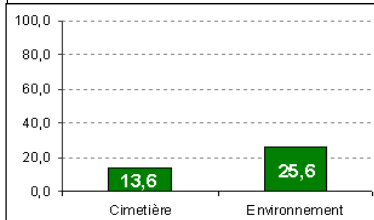
PART DU VEGETAL

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	7.58	119.36	126.94
surface du végétal en (ha)	1.03	30.55	31.58

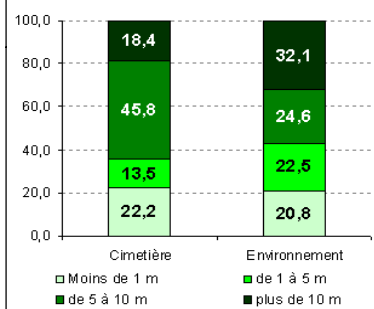
STRATES VEGETALES



Part de la végétation dans l'aire observée

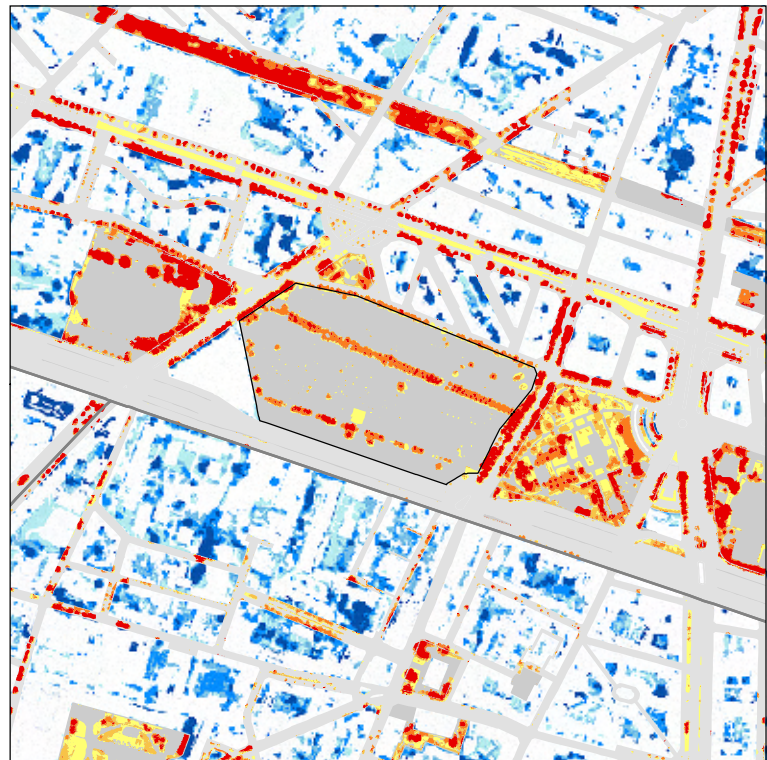


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 160 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	198		4	
Arbustes (m2)		0		0
Pelouses (m2)		731		0
Fleurs (m2)		57		0

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

		si oui de quelle nature?
eaux	<input type="radio"/>	
carrières	<input checked="" type="radio"/>	à 6 mètres de profondeur
roches	<input type="radio"/>	
sols pollués	<input type="radio"/>	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	<input type="radio"/>				
réduction des surfaces imperméabilisées	<input type="radio"/>				
traitement des déchets végétaux	<input type="radio"/>				
traitement des autres déchets recyclables	<input type="radio"/>				
traitement des autres déchets non recyclables	<input type="radio"/>				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	<input type="radio"/>				
autre	<input type="radio"/>				

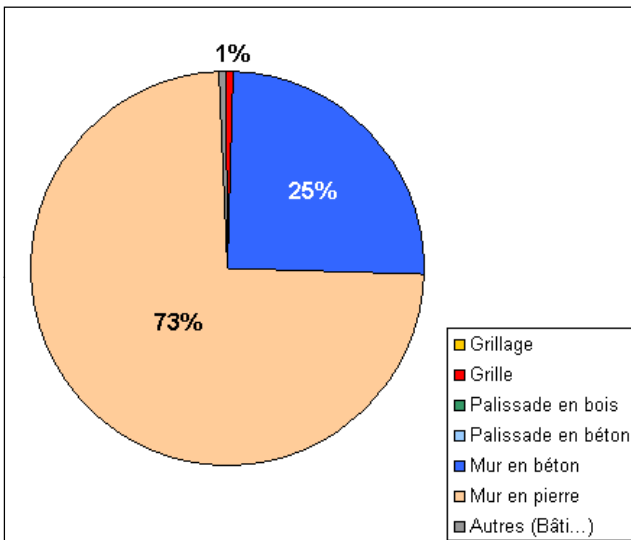


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 60 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

emprise des bâtiments dans le cimetière

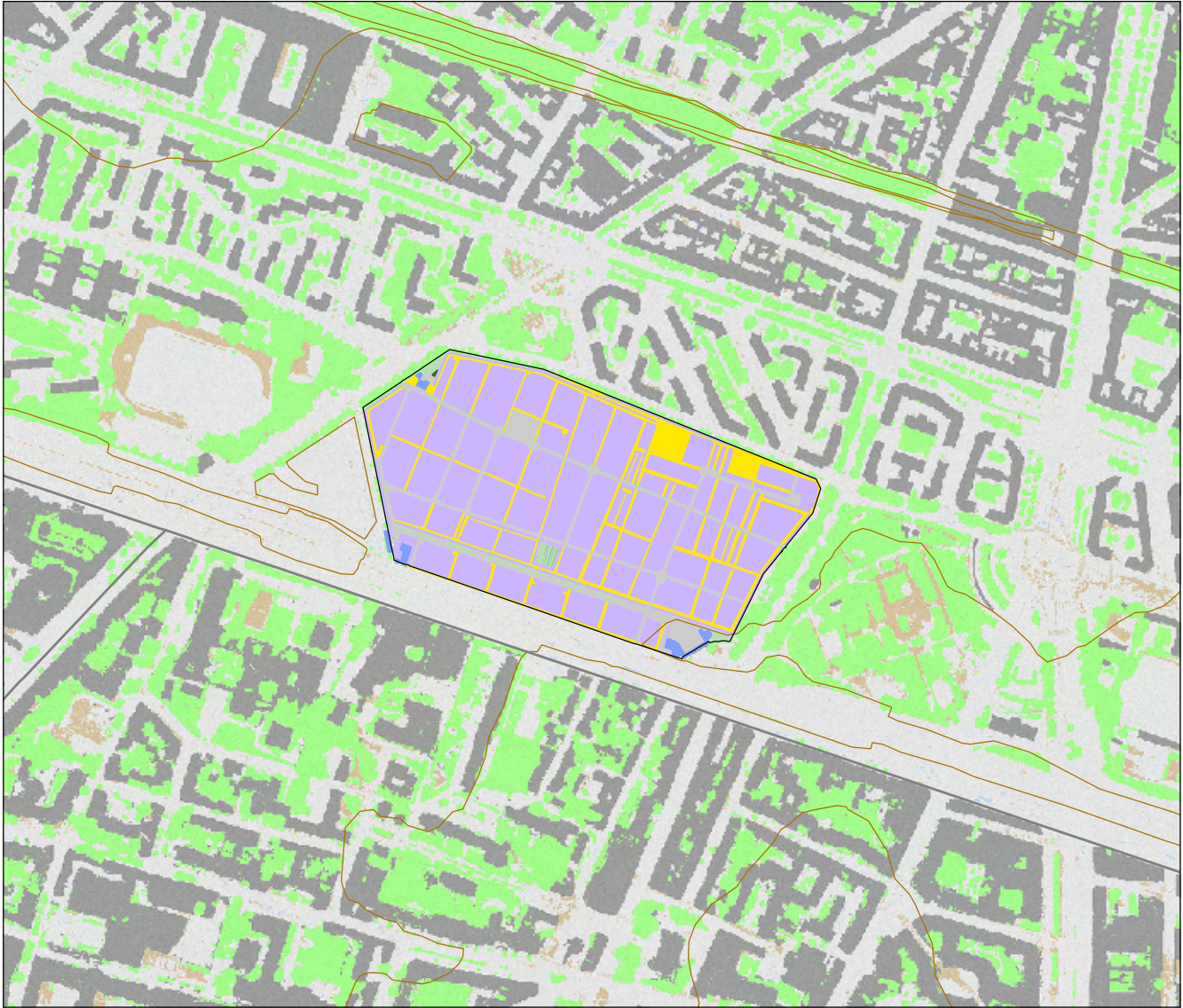
Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



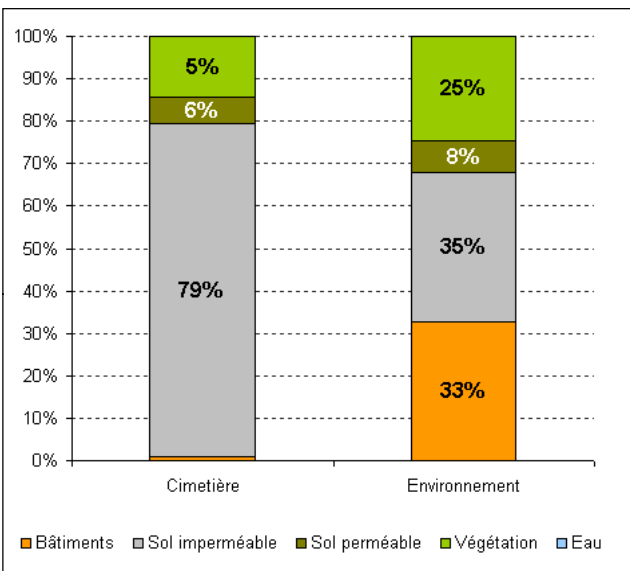
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 90 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

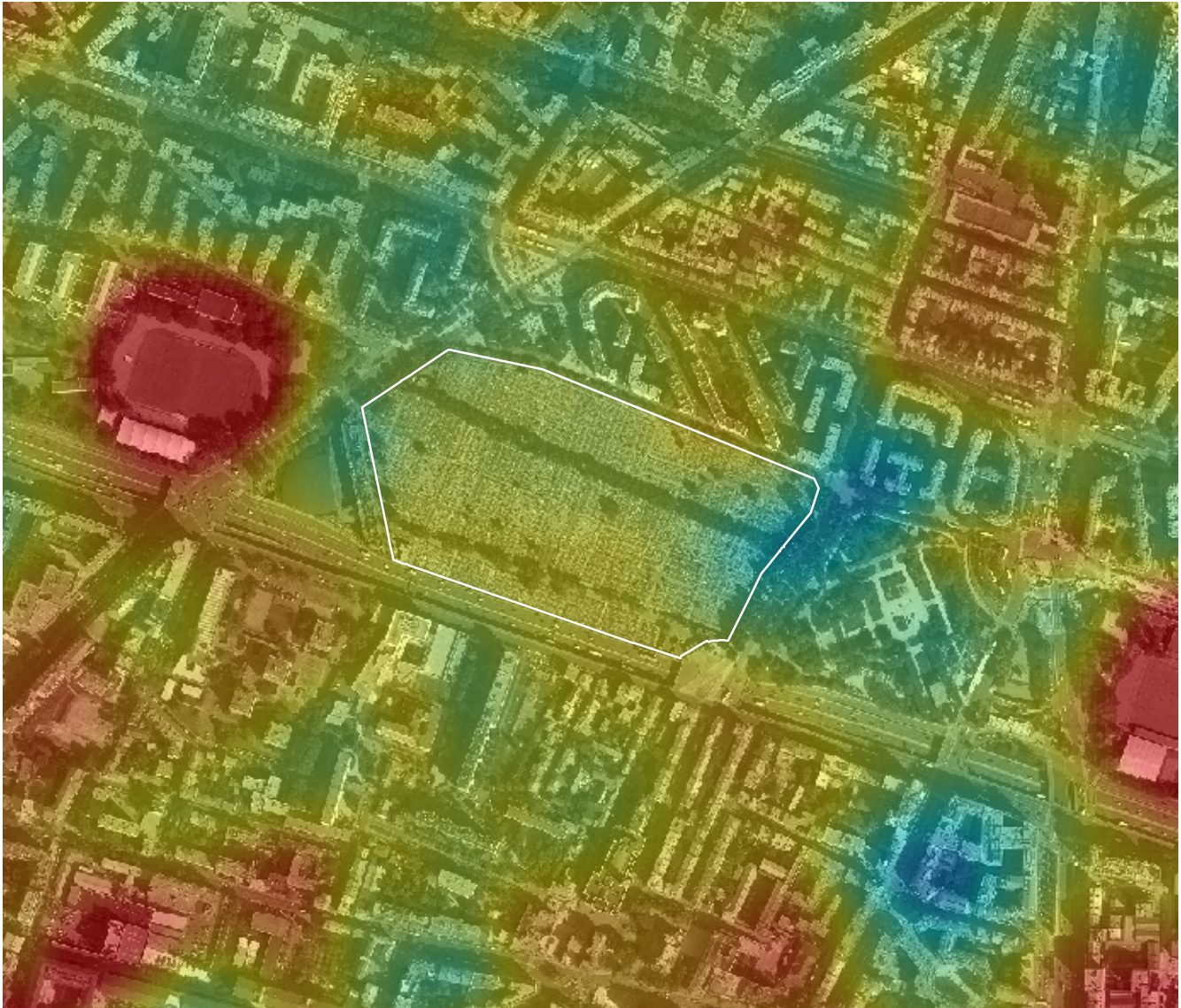
Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



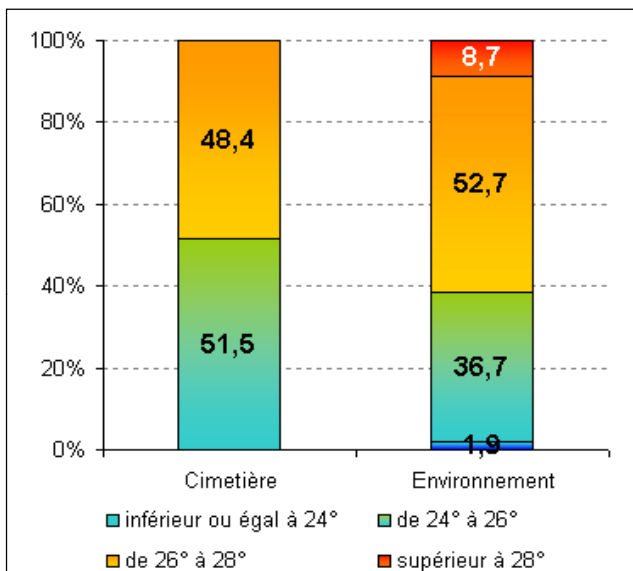
Environnement

TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

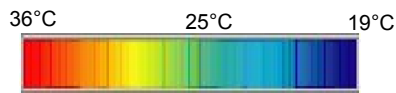


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000, photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

0 20 Mètres
└─┘



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			25.89
Environnement	23.30	33.30	26.38



Patrimoine

DESCRIPTION

Les structures du cimetière

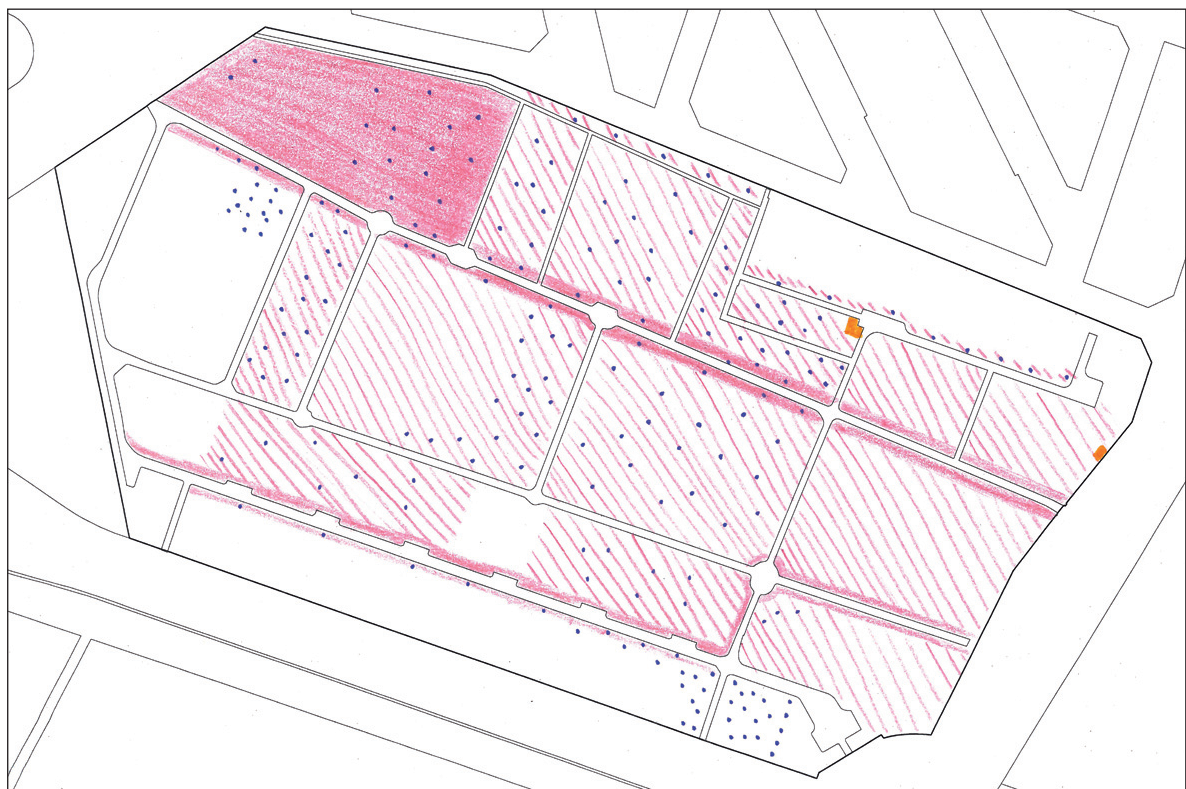
Bâti en pierre, le beau bâtiment de l'entrée ouest est constitué dans sa partie centrale d'un portique monumental percé de trois accès décorés de beaux portails en bronze à doubles battants. Les ailes latérales, toujours complétées par un portique, présentent sur le côté sud une grande niche. Au centre de celle-ci est placée une figure monumentale de femme endeuillée, quasi unique élément décoratif de toute la structure, dont les lignes très épurées et le dessin donnent une impression générale de grande légèreté et de sobriété.

Distribution

À l'exception de quelques divisions dans les limites nord (du 61 au 64) et est (53, 55, 59, 60), les monuments présentant une valeur patrimoniale sont distribués de manière non uniforme sur la presque totalité du cimetière. Les secteurs au sud et à l'ouest présentent, en particulier, une concentration de monuments anciens. Ce type de groupement, en quantité plus réduite, se retrouvent localement dans d'autres parties du site. Les monuments contemporains ayant un grand intérêt sont répartis dans le cimetière, mais se rencontrent plus précisément dans les aires d'inhumation 50, 51, 65, 66, 67. Dans ce cimetière, les tombeaux récents sans aucune valeur sont mêlés, à différents degrés, aux monuments intéressants.

Monuments collectifs

Outre leur grand intérêt historique, les monuments collectifs n'ont qu'une valeur patrimoniale réduite. La seule exception est le monument aux morts de la Grande Guerre : une statue en bronze représente une femme-Patrie offrant des couronnes et écrivant la phrase dédicatoire sur une haute stèle décorée par le monogramme de la France et le blason de la Ville de Montrouge. Le monument est complété par deux obus.





Patrimoine

Ancien ●●●●●

Fondé en 1821, le cimetière est extrêmement riche en patrimoine ancien présentant une grande variété de formes et de matériaux et en outre une bonne qualité générale. Dans le corpus analysé, avec le cimetière de Saint-Denis, Montrouge présente la plus haute concentration de monuments, témoins de la variété et de la beauté de l'art funéraire du XIX^e et des premières décennies du XX^e siècle.



Ancien exceptionnel ●●●●●

Les monuments de grande valeur patrimoniale sont moyennement présents. Un rare et beau buste en marbre décore la simple stèle de la famille Pean. Une belle statue en bronze est placée sur la dalle de la famille Dolivet. Une belle figure de fillette agenouillée témoigne de la mort de la petite Laure Gilles.

Le sarcophage de l'entrepreneur Jean Vigniane présente une décoration symbolique rare dans les cimetières du corpus étudié.

La belle stèle Chaurin est un exemple intéressant de l'Art Déco.



Pean, détail



Laure Gille, détail



Dolivet



Chaurin



Vigniane

Contemporain ●●●●●

Les tombeaux des XX^e et XXI^e siècles occupent une grande partie de l'espace funéraire. La production sérielle des années 1930-1960, en marbre poli ou en granito, présente une certaine richesse de formes par rapport aux autres cimetières, ce qui renforce leur valeur du point de vue de « l'art industriel ». Au-delà de ces tombeaux, à Montrouge, on retrouve une production artisanale originale avec une certaine variété des modèles, chose presque unique dans le corpus étudié.



Contemporain exceptionnel ●●●●●

Parmi les cimetières étudiés, il est le seul à posséder une quantité élevée de monuments contemporains de grande valeur. À part quelques exceptions importantes, ils ont été réalisés surtout entre la deuxième moitié des années 1920 et les années 1940. Leur nombre est tel que seuls les exemples les plus significatifs seront signalés ici. Les sépultures Putois et Cherbonnier conservent des reliefs en bronze, parmi les plus beaux du cimetière.

Sculptées en pierre, deux femmes voilées, très différentes décorent les tombes Courrillon et Jonchery. Parmi les monuments les plus récents il faut signaler les tombeaux de l'aviateur Maurice Arnoux et la sépulture Berger avec le beau portrait de la petite Lili. L'un des monuments les plus importants est certainement celui réalisé par Dumoulin et Descomps pour George et Flore Dumoulin. Superbe exemple d'Art Déco, il est com-

posé d'une stèle monumentale avec une figure de Flore (la déesse ou M^{me} Dumoulin ?) entourée de deux enfants. Sur les côtés, deux piliers se terminent avec la représentation de couples d'oiseaux qui restent unis toute la vie : les perroquets et les colombes. Des petites décorations en pâte de verre et céramique soulignent l'élégance sobre de ce magnifique monument.





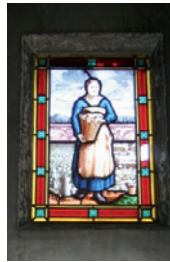
Patrimoine



Tombe du sculpteur
Dubois



Tombe Berger,
portrait de Lili



Exemple de mobilier en bronze



Stèle Grance



Stèle Cherbonnier



Monuments privés Grande Guerre

Monuments privés

Une grande partie du patrimoine ancien est constituée de dalles de différentes hauteurs, souvent sobres, à doubles pans ou décorées d'une croix en relief, généralement placées sur un large soubassement, simple ou à plusieurs niveaux. Les coffres hauts, en granit poli, sont fréquents et parfois de très grande qualité. Les sarcophages sont par contre presque absents. Les coffres hauts comme les dalles, pour certains privés d'éléments verticaux, sont souvent en avant d'une stèle très variée dans la forme et la qualité: cintrée, ogivale, en forme de croix. Parmi les stèles architecturées, il faut signaler des cas de grande originalité et qualité artistique: des colonnes brisées, décorées ou non, de grands et riches vases ou jardinières en pierre ou en métal, une urne cinéraire, une statue.

Pour certaines sépultures, dalle et stèle sont remplacées par un cippe de différentes dimensions surmonté d'une colonne brisée, rarement décorée, et/ou d'une urne cinéraire parfois drapée.

La plupart des chapelles (quelques dizaines) sont standardisées et témoignent des différents types stylistiques des XIX^e et XX^e siècles. Seules les chapelles Denis-Magnan ou Legrand-Raimon présentent des éléments d'originalité. Il faut souligner qu'une grande partie des vitraux est parfaitement conservée, et parmi eux, on trouve, chose presque unique dans le corpus étudié, des portraits du défunt et des sujets non religieux.

On relève la présence de quelques beaux exemples d'édicules comme dans les cas des familles Monge (en style Gothique) et Jarrige-Serieys-Vissac.

Le mobilier en métal (clôtures, superstructures, vases, croix) se distingue par une quantité et une qualité élevées.

Dans ce cimetière on note une certaine abondance d'objets en bronze qui vont des simples compléments décoratifs aux rameaux de palmier, des médaillons aux plaques, des bas-reliefs aux sculptures.

Les couronnes en céramique sont fréquentes, les objets en gr-s plus rares. Les photos sur émail, rarement présentes, renferment des exemples de grande qualité.

Les simples monuments privés du secteur réservé aux soldats de la Grande Guerre sont pour la plupart partiellement en ruine. Mais la présence d'une végétation en partie spontanée, l'absence de bitume, la qualité de la pierre utilisée donnent à ce lieu une atmosphère de petit jardin « romantique », renforcée par l'extraordinaire beauté d'un grand arbre (un cerisier japonais?). Cette dimension paysagère, résultat du temps, devrait être sauvegardée et pourrait être mise en valeur en déplaçant seulement certains éléments horizontaux des tombes, en réaménageant un peu le terrain et en variant les espèces végétales plantées.

ÉTAT DE CONSERVATION

Les monuments anciens en pierre sont souvent dans un état très variable. Certains sont bien conservés, d'autres sont dans un mauvais état, que ce soit du point de vue de l'intégrité ou de l'usure des matériaux. Parmi les tombeaux les plus importants, il faut signaler, à titre d'exemple, la situation critique des stèles Grance, Dubois, Tureau-Duverne, Magdeleine, Cherbonnier et de la sculpture de la famille Mengue.

Les tombeaux en ruine sont rares.

Les chapelles sont, en général, dans un bon état tant sur le plan de la structure et des éléments décoratifs, même si certaines ont des fissures au niveau des joints et que les portes sont totalement cassées.

Les objets en métal, en particulier les clôtures, sont souvent dans un bon état de conservation. Les monuments sériels en granito des années 1940-1960 sont, pour certains, détériorés jusqu'à présenter des fissures et des trous.



Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édicules		● ● ●			
Coffres hauts et sarcophages	● ● ● ● ●				
Dalles et stèles			● ● ● ● ●		
Obélisques et colonnes monumentales					
Monuments complexes					

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite			● ●		
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite		● ●			
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite		● ● ●			
Supports verticaux et clôtures en métal		● ● ● ●			
Plaques et autres éléments en métal		● ● ● ● ●			
Fleurs et couronnes en céramique		● ● ● ●			
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès			● ●		
Vases et florifères en métal, verre, céramique		● ● ● ●			
Vitraux		● ●			
Photos		● ●			

Exemples

● peu intéressants ● intéressants ● très remarquables

Présence du patrimoine

● très bas ● ● bas ● ● ● moyen ● ● ● ● élevé ● ● ● ● ● très élevé



Légendes

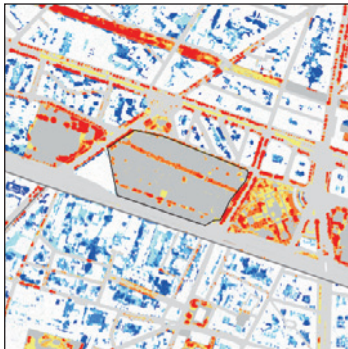


**Densité cumulée de population
 et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

